Magazine n°24

Belgique-België P.P.- P.B.

P.P.- P.B. 4099 Liege X BC 35318

#### 4<sup>eme</sup> trimestre 2014 n° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural Cellule d'Animation du RwDR



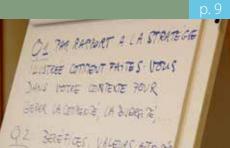
Réseau wallon de Développement Rural



Transformer et commercialiser les produits



Ça roule en Wallonie picarde



Formation à l'animation de dispositifs transcommunaux p. 18

Avec le soutien de la

Wallonie

\*\*\*

Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.









#### Cher lecteur,

Vous tenez dans les mains le n°24 de votre Ruralités Magazine. Il concerne principalement une nouvelle série de réalisations financées par le Programme wallon de Développement rural. Une dernière occasion sur la programmation 2007-2013 de mettre en avant des investissements tant matériels qu'humains soutenus par la Wallonie et l'Europe.

Où en sommes-nous dans la transition entre les deux périodes de programmation? Le Programme wallon de Développement rural 2014-2020 se fait attendre. Il est annoncé, en calendrier optimiste, pour la fin du second semestre 2015. En attendant, d'une part, certaines mesures du PDR actuel font l'objet d'aménagements transitoires et des possibilités de financement persistent. Et d'autre part, des appels à projets sur le budget 2014-2020 sont déjà lancés comme c'est le cas pour LEADER, une mesure spécifique destinée à soutenir la mobilisation transcommunale autour de la mise en place d'une stratégie de développement.

En ce qui concerne le Réseau wallon de Développement rural, son animation se poursuit a minima sur le premier trimestre 2015. Une chance pour la Cellule d'animation de vous accompagner en douceur vers la transition entre les deux périodes de programmation. Ce premier trimestre 2015 sera consacré à des voyages d'études et conférences thématiques, la publication des études réalisées dans le cadre du Comité d'appui scientifique ou encore la préparation du dernier Ruralités Magazine.

Bonne lecture!

La Cellule d'Animation du Réseau

#### Sommaire

Etat d'avancement du PDR en Wallonie

Dossier chaud pour chambre froide

Une installation qui porte ses fruits

Végépack: un retour progressif vers la production locale Mesures agroenvironnementales : «Le prochain programme risque de tout chambouler» 7

Natura 2000 : le consensus par la médiation

Ça roule en Wallonie picarde! À la découverte de la Forêt du Pays de Chimay

10

L'église au milieu du village 11

À la conquête du marché chinois 12

Une plateforme pour valoriser tous les patrimoines ruraux 13 Au cœur des villages

Un échange de savoirs pour promouvoir l'éco-construction 15

Sept pays coopèrent autour de l'inquiétante disparition des abeilles 16 Charivari annuel au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier 17

Formation à l'animation de dispositifs transcommunaux 18

## Transformer et commercialiser les produits agricoles et de la forêt



Pour accroître la valeur ajoutée de leurs produits, certaines exploitations agricoles se sont rassemblées en coopératives et exercent une activité de transformation ou de commercialisation. Il en va de même pour des entreprises qui agissent sur la transformation et la commercialisation du bois, de la viande, du lait, des céréales, ou encore des légumes. Une mesure du Programme wallon de Développement rural leur est destinée. Focus sur la mesure 123 de l'axe 1 «Compétitivité en agriculture et sylviculture»...

La mesure 123 «Soutien aux investissements pour la transformation de produits agricoles et forestiers» s'adresse particulièrement aux coopératives et entreprises qui ont une activité agro-alimentaire ou de transformation / commercialisation de produits sylvicoles.

Cette mesure concourt à plusieurs objectifs : renforcer la rentabilité économique des bénéficiaires, créer des produits transformés et amenant une plus grande valeur ajoutée, ouvrir de nouveaux débouchés au secteur primaire, améliorer les performances environnementales et encourager l'innovation.

Sur la période 2007-2013, 258 demandes d'aide ont été soutenues pour un montant total d'investissement de 142 millions d'euros. De nombreux secteurs sont éligibles mais on note une forte présence

des secteurs de la pomme de terre et de la viande. Parmi ces dossiers, 29 demandes ont concerné des investissements liés à des nouveaux produits, des nouvelles technologies ou de nouveaux marchés. Par ailleurs, de nombreuses demandes d'aide émanent du secteur forestier : il s'agit de soutenir des petits indépendants qui investissent dans la mécanisation ou l'informatique technique nécessaire à l'abattage et la coupe d'arbres.

La mesure 123 a été un vrai succès. Elle a largement dépassé les valeurs cibles annoncées par la Wallonie en début de programme. Reste à mesurer l'impact de cette mesure sur la valeur ajoutée brute des entreprises bénéficiaires. Une démarche que réalisera l'évaluateur sur base des bilans comptables des entreprises lors de l'évaluation ex-post... Un peu de patience donc!

#### **Soutenir l'innovation**

Dans les différents dossiers liés à l'innovation, il est assez difficile de faire la distinction entre l'introduction de nouveaux produits et l'introduction de nouvelles techniques. Par investissements visant l'innovation, il faut entendre des investissements qui élargissent la gamme de produits proposés, qui redéploient la production ou qui proposent de nouvelles techniques de production, de nouveaux

types de conditionnement visant à améliorer l'organisation du travail ou la qualité des produits.

C'est le secteur de la viande qui a été le plus proactif dans la demande d'aide à l'innovation, notamment dans la mise aux normes des unités de conditionnement des charcuteries et de la viande découpée. Dans ce secteur, c'est également la réduction des coûts de production et les économies d'énergie qui ont été visés.

#### La patate a la frite!

Les patatiers wallons ne sont pas en reste au sein du Programme wallon de Développement rural. Bénéficiaires de la mesure 123, les coopératives agricoles et entreprises agro-alimentaires ont parfaitement joué le jeu de l'amélioration de la qualité de leurs produits. Dans le secteur de la pomme de terre, les investissements se sont traduits par l'amélioration des conditions de stockage (aménagement ou construction de hall de conservation, groupe froid, isolation,...) ou encore par le développement de nouvelles gammes de produits, notamment dans le domaine de la frite (conditionnement, techniques de fabrication,...). Une mesure donc qui a soutenu un secteur important de l'économie agricole de la région!



## Dossier chaud pour chambre froide!

Joël Bastin a commencé l'élevage biologique de poulets en 2001. En 2012, après s'être démené auprès de l'administration dans le cadre d'un dossier difficile, il a finalement reçu une subvention au titre de la modernisation des exploitations agricoles.

À deux kilomètres du centre de Stavelot, sur une hauteur dominant la vallée de l'Amblève, Joël Bastin élève des volailles biologiques au sein de la ferme familiale. «Mon arrière grand-père s'est installé ici en 1936», explique l'agriculteur qui travaille aujourd'hui avec son père Jean-Louis. «Mon père s'occupe des bovins, une centaine de bêtes, dont cinquante vaches laitières. La production de lait est transformée à la fromagerie des Ardennes, à Werbomont. Moi, je m'occupe des 20 000 volailles que nous produisons chaque année». Toute l'exploitation est en bio et les 64 hectares de prairie permettent d'alimenter les bovins avec le maximum d'autonomie, et, à la saison, de faire courir les poulets.

#### Une rénovation compliquée

En 2011, Joël décide de rénover un bâtiment inoccupé pour y installer un magasin de vente directe et une chambre froide. Il fait donc une demande de subvention au titre de la modernisation des exploitations agricoles, demande qui, d'après le conseiller du Centre d'économie rurale (CER) qui s'occupait du dossier, ne devait poser aucun problème. «Mais l'administration de Malmedy a envoyé un avis défavorable à Namur sans même m'en avertir, se souvient Joël. D'après eux, le bâtiment n'était pas agricole et ne pouvait donc pas bénéficier de la subvention». Une décision que n'a pas comprise l'agriculteur, qui remarque que c'est dans cet ancien bâtiment que, à l'époque, ses grands-parents fabriquaient du beurre. «Il ne servait plus depuis vingt ans, mais c'était une ancienne laiterie, donc bien un bâtiment agricole...».

Sur le point d'abandonner sa demande de subventions bien qu'il ait déjà commencé les travaux, Joël est remotivé par son conseiller qui n'entend pas laisser tomber et active plusieurs relais. «Finalement, nous avons trouvé un compromis avec l'adminis-



tration». La subvention a donc été versée, mais uniquement pour financer l'installation de la chambre froide, le bâtiment ayant été rénové sur fonds propres.

#### Ne pas baisser les bras

«Grâce à ces investissements, j'ai pu développer mes activités de vente directe», explique Joël. En 2001, 600 poulets étaient vendus en direct. En 2014, 8.000 volailles ont été écoulées, soit 40% de la production totale. Une plus-value intéressante par rapport à

Eog. OPies bienvenue la vente aux distributeurs. «J'ai encore une bonne marge de progression et je vise les 50% à très court terme. L'objectif serait de tout vendre en direct».

Aujourd'hui, le magasin est ouvert quatre jours par an pendant lesquels les gens peuvent venir chercher leurs commandes. Les magasins bios et les restaurants sont également fournis toutes les semaines. «Face aux difficultés, conclut Joël Bastin, il ne faut surtout pas baisser les bras. Mais il ne faut pas se lancer tout seul : il existe de nombreuses structures, et les conseillers sont là pour nous aider».

#### Fiche technique

Projet: Installation d'une chambre froide

Bénéficiaire : Joël Bastin

Axe 1 : amélioration de la compétitivité

des secteurs agricole et forestier

Mesure 122: modernisation des exploita-

tions agricoles

Subventions: 8.465,46 €

Localisation: Stavelot

Information: www.fermebastin.be

## Une installation qui porte ses fruits



À 29 ans, Stephan Jansen a repris l'exploitation familiale après trois ans d'études à l'Institut supérieur industriel agronomique de Huy et plusieurs stages à l'étranger. Dans le cadre du Programme wallon de Développement rural, il va bénéficier d'une subvention à l'installation des jeunes agriculteurs.

À Fexhe-le-Haut-Clocher, la ferme Jansen représente une centaine d'hectares en grandes cultures : betteraves, froment, pois, lin, carottes, colza et maïs. «Mon père est venu d'Allemagne il y a 30 ans et a repris l'exploitation à cette époque, explique Stephan Jansen qui lui a succédé en avril dernier. Je suis diplômé depuis 2009 et je l'ai aidé sur l'exploitation jusqu'à la reprise».

Une vocation ancienne que Stephan a pu consolider, après ses études générales, en passant un an dans une ferme en Allemagne. Un goût de l'ailleurs qui ne l'a pas quitté au cours d'autres stages en Australie, en Ukraine ou en Hongrie. «En Flandre aussi, précise Stephan, sur une exploitation d'arbres fruitiers». Un séjour qui a... porté ses fruits, et le jeune homme a décidé de diversifier son exploitation : «J'ai planté 2,5 ha de poiriers et de cerisiers l'année dernière. Le rendement sera bon dans six ans», prévoit-il.

#### **Investissements**

Suite à un contact avec la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA), le nouvel exploitant décide de demander des aides pour l'installation. «J'ai introduit le dossier en octobre dernier, explique-t-il. C'est une démarche longue. J'ai déjà effectué des investissements, mais les aides n'ont pas encore été versées». Les investissements ont porté sur le rachat de parts de la SPRL et l'acquisition de matériel pour moderniser l'exploitation. «Je n'ai malheureusement pas eu droit aux subventions de modernisation des exploitations, car je ne remplissais pas les critères. Ceci dit, la ferme n'est pas endettée, les rendements et les prix des années précédentes ont été bons, même si c'est moins le cas cette année»

#### **Contraintes**

Les projets de Stephan sont nombreux, mais il compte avant tout mener à bien la plantation des arbres fruitiers et poursuivre la modernisation. «Je compte aussi construire un hangar agricole, mais l'administration est lente et les contraintes nombreuses pour obtenir le permis de construire. Peut-être aussi un jour un point de vente directe de fruits, mais ce n'est pas une priorité».

«Bien sûr, il y a des difficultés, reconnaît-il. La nouvelle PAC prévoit moins de subventions et toujours plus de contraintes administratives. Je viens à peine de démarrer, et les difficultés s'accumulent déjà...». Dans le cadre de l'aide aux jeunes agriculteurs, Stephan avoue que la principale difficulté est la lourdeur et la lenteur administrative. «Malgré tout je pense qu'un jeune qui veut se lancer ne doit pas hésiter, ajoute-t-il, optimiste. On est indépendant, on est en contact avec la nature... C'est quand même un beau métier!»



#### Fiche technique

**Projet :** Reprise de l'exploitation agricole familiale

Bénéficiaire: Stephan Jansen

**Axe 1 :** amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers

**Mesure 112:** installation des jeunes agriculteurs

Subventions: 40.000 € d'aide en capital, plus environ 10.000 € (en capital ou en aides en intérêts)

**Localisation :** Fexhe-le-Haut-Clocher **Contact :** fermejansen@hotmail.com

# Végépack : un retour progressif vers la production locale

À Arlon, la société Végépack commercialise des champignons qu'elle produit et des légumes de producteurs locaux. Son objectif : redéployer des cultures locales, et notamment les pleurotes.

Créée en 1997, la société Végépack compte vingt-trois employés, un chiffre d'affaires de plus de 4,5 millions d'euros, et «garde une taille moyenne et un esprit familial», comme le précise Michel Bouttier, administrateur délégué de la société. «Nous commercialisons des champignons dans toute la Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg, et des légumes en circuit court dans un rayon de cinquante kilomètres», reprend-il. «Commercialisés bruts ou coupés pour la grande distribution et le catering, nos produits ne reçoivent aucun traitement hors un apport de vitamines C et d'acide citrique».

#### Recréer une forêt artificielle

Si les légumes sont développés en collaboration avec des producteurs locaux, les pleurotes viennent, eux, de la nouvelle champignonnière mise en place en septembre 2014. «Un investissement de 750.000 € facilité par les subventions du FEADER et de la Wallonie», explique Michel Bouttier. Le principe de la champignonnière est de recréer une forêt artificielle. Dans un bâtiment de

cinq cellules de 250 m² chacune, la température, l'humidité de l'air, la ventilation et même l'alternance jour-nuit visent à recréer les conditions naturelles d'une forêt tempérée en automne. Les pleurotes sont cultivés sur un substrat de paille qui tient lieu de tronc d'arbre, substrat changé à chaque cycle. «Il est à 80% réutilisé en biométhanisation, le reste sert à des agriculteurs pour l'épandage ou comme recouvrement de culture», souligne Michel Bouttier.

### Une subvention déterminante

«Nous avons appris l'existence de la subvention du Programme de Développement rural via la Chambre de commerce de Libramont qui a d'ailleurs introduit le dossier», reprend Michel Bouttier. Il précise : «La subvention est déterminante dans le choix et dans la nature du projet. L'aide est conséquente, elle est très surveillée par les partenaires financiers. D'ailleurs, bénéficier d'un financement public permet de réaliser un montage financier plus crédible et conforte les banques». Et si l'administrateur délégué reconnaît que le versement est très lent, il remarque néanmoins, satisfait : «Nous avons eu de très bonnes relations avec l'administration qui a été d'une grande efficacité au niveau du dossier».



Quatre emplois ont déjà été créés grâce à cet investissement et la société vise à terme une production de 120 à 150 tonnes par an. Un à deux emplois supplémentaires devraient être créés quand le maximum de production sera atteint. Aujourd'hui, 39 tonnes de pleurotes ont été produites depuis la mise en place de la champignonnière.



#### Fiche technique

**Projet :** Mise en place d'une champignonnière

Bénéficiaire : Végépack sa.

**Axe 1 :** amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier

Mesure 123 : Accroissement de la valeur ajoutée des produits agricoles et sylvicoles.

Subventions: 24.975 € (FEADER) et 45.000 €

(Wallonie)

Localisation: Arlon

Information: www.vegepack.be

## Mesures agro-environnementales : «Le prochain programme risque de tout chambouler»



Dans le village de Chêne, en province du Luxembourg, Arsène-Marie Jacques exploite, avec ses enfants et son beau-fils, 120 ha de prairies pour le pâturage et le foin nécessaires à l'élevage d'une centaine de vaches en bio et d'une vingtaine de chevaux et de poneys. L'exploitation est aussi une ferme pédagogique où les mesures agro-environnementales (MAE) trouvent toute leur place.

Pourquoi avez-vous décidé de mettre en place des mesures agro-environnementales? A.-M. J.: «Je me suis toujours intéressé à la préservation de l'environnement et je n'ai jamais voulu intensifier ma production. Il y a une vingtaine d'années, j'avais des contacts avec l'association RNOB¹ et j'entretenais des réserves naturelles avec mes animaux. Dès la création des MAE, je suis entré dans la démarche».

Quels impacts les MAE ont-elles eus sur l'exploitation? «Peu à peu, nous avons diminué le nombre de bêtes pour augmenter l'activité pédagogique. Mais je voulais que la ferme reste productive: les MAE ont donc compensé la baisse de revenus et nous ont permis d'affirmer notre orientation vers l'agriculture extensive. On a aujourd'hui des zones fort préservées: on aperçoit sur les réserves des papillons qu'on ne voyait pas, comme des Cuivrés de la bistorte, et l'aubépine favorise le maintien de la pie-grièche écorcheur. On trouve de la Renouée-bistorte et la Reine-després est limitée grâce au bétail».

Comment envisagez-vous la prochaine programmation de MAE ? «Le prochain programme risque, selon les informations dont je dispose, de tout chambouler. Les MAE nous ont permis de centrer la ferme sur l'accueil des personnes mais je veux garder la ferme rentable. Or, d'après mes premiers calculs, nous allons passer de 55.000 € de subventions à environ 15.000 €. Il va donc falloir changer complètement notre façon de travailler, nous adapter. Pour rester rentable, il faudra augmenter le nombre de bêtes à l'hectare, donc entrer dans un système plus intensif, ce qui implique aussi d'utiliser plus d'engrais. Il faudra sans doute aussi remplacer les chevaux de traits par du productif. Du côté des mares, nous devrions



les agrandir pour garder les primes. Mais ces travaux détruiraient le biotope et c'est contreproductif. Bien sûr, nous allons les conserver, mais nous n'aurons plus d'aides.

Depuis vingt ans, nous travaillons dans le respect de l'environnement. Demain, il va falloir trouver autre chose, ce qu'on faisait jusqu'à présent ne sera plus possible... Et pourtant, notre ferme pédagogique est complète pour les quatre prochaines années !»

1. Aujourd'hui l'asbl Natagora.

### Les mesures agro-environnementales mises en œuvre à la ferme de la Géronne :

- > 1a Haies et bandes boisées : 2 km de haies replantées.
- > 1b Arbres isolés : une centaine d'arbres déjà existants ont été conservés.
- > 1c Mares : creusement de sept mares d'environ 2 ares chacune.
- > 2 Prairie naturelle : 10 ha de prairie de fauche et 2 ha de terre pâturée.
- > 6 Races locales menacées : 10 chevaux de trait.
- > 7 Faible charge en bétail.
- > 8 Prairie de haute valeur biologique : la plupart des réserves, soit 70 ha en 2014.
- > 9 Bandes de parcelles aménagées : 7 à 8 ha le long de ruisseaux, non pâturées, en réserve naturelle.
- > 10 Plan d'action environnemental : abords de la ferme aménagés et quelque haies plantées.

#### Fiche technique

**Projet :** Mise en place de mesures agro-environnementales

Bénéficiaire : Ferme de la Géronne SPRL

**Axe 2 :** amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural

Mesure 214: mesures

agro-environnementales

**Subventions**: 55.000 € de subventions MAE

au total en 2014

Localisation : village de Chêne, commune

de Léglise

Information: www.fermedelageronne.be

## Natura 2000 : le consensus par la médiation

Depuis le début de l'année, des mesures particulières s'appliquent pour les sites Natura 2000 ayant fait l'objet d'un arrêté de désignation. En zones agricoles, il s'agit d'un dossier sensible dans lequel interviennent les conseillers de l'ASBL Natagriwal pour trouver un compromis avec les agriculteurs.

Il y a deux ans, les agriculteurs concernés par Natura 2000 ont répondu à une enquête publique et ont pu envoyer leurs réclamations aux commissions de conservation. Ces dernières font appel à Natagriwal (lire l'encadré) pour faire le lien sur le terrain avec les agriculteurs. «Le but de l'association est d'entamer le dialogue, explique François Cerisier, conseiller de l'ASBL. Et dans la majorité des cas, les réclamations sont justifiées. Ensuite, nous proposons des alternatives pour trouver un accord, sans perdre de vue l'intérêt environnemental du site, et tout en impactant le moins possible la gestion de l'agriculteur».

C'est dans cet esprit que le conseiller s'est rendu en juillet dernier chez Christian Yannou, agriculteur à Rochefort. L'exploitation compte deux cent cinquante bêtes et 82 hectares de prairie dont 14 classés en zone Natura 2000. «Chez Monsieur Yannou, le cas n'a pas été très compliqué, précise François Cerisier. La discussion a été ouverte et sincère, et les solutions envisagées répondaient aux objectifs de Natura 2000 tout en correspondant aux habitudes de gestion de l'agriculteur.»

## «Savoir mettre de l'eau dans son vin»

«Il y a des années que l'on entend parler de Natura 2000, explique de son côté Christian Yannou. Les choses se sont clarifiées tout doucement et nous avons eu le détail parcelle par parcelle. Chez moi, une parcelle posait problème». La visite du conseiller Natagriwal a permis de régler la situation simplement. «Nous avons trouvé une solution qui convenait à tout le monde», raconte l'agriculteur qui s'avoue encore surpris d'avoir trouvé un arrangement si rapide.



Quand on leur demande quelles sont les conditions d'une bonne collaboration, les deux hommes sont d'accord : «Il faut être ouvert d'esprit, et savoir mettre de l'eau dans son vin», explique pour sa part Christian Yannou. Pour François Cerisier, la connaissance du terrain et du fonctionnement des fermes permet au conseiller de comprendre les éventuels problèmes. Mais dans tous les cas, «la discussion doit être franche et il est important pour nous d'écouter le point de vue de l'agriculteur».

#### **Natagriwal**

est une association sans but lucratif (ASBL) dont le principal objectif est d'informer, de conseiller et d'encadrer les agriculteurs, les forestiers et les propriétaires publics ou privés dans la mise en œuvre du programme agro-environnemental et du réseau Natura 2000. L'association regroupe tous les conseillers actifs dans ces deux domaines au sein d'une seule et même structure financée par la Wallonie.

Plus d'informations sur : www.natagriwal.be

#### Fiche technique

Bénéficiaire: Ferme Christian Yannou

Axe 2 : amélioration de l'environnement et

aménagement de l'espace rural

Mesure 213 : indemnités Natura 2000 Subventions : 200 €/ha (à partir de 2015)

Localisation: Rochefort

Informations: secretariat@natagriwal.be

## Ca roule en Wallonie picarde!



En Wallonie picarde, l'Agence intercommunale ldeta est spécialisée dans le développement du territoire. Depuis vingt ans, elle est aussi fortement active dans le secteur touristique et c'est dans ce cadre qu'a été mis en place le projet Wapi vélo.

«Il y a six ans, nous avons commencé à réfléchir au développement du maillage des pistes cyclables de la région, explique Céline Thomas, responsable marketing à l'agence Ideta. Le vélo est une activité qui est bien adaptée à notre territoire plutôt plat et frontalier avec la Flandre, une région très dynamique dans ce secteur». Mais le vélo, c'est aussi une activité économique importante qui génère des retombées diffuses ayant l'avantage d'être déjà réparties sur le territoire. «Les cyclistes, étant fortement mobiles, répartissent leurs dépenses qui sont souvent effectuées dans des zones très rurales», ajoute Céline Thomas. Les principales retombées économiques concernent en effet l'Horeca, les brasseurs et les producteurs locaux.

#### 1.600 km de pistes

Pour développer cette activité, un réseau cyclable de 1.600 km a été créé sur le principe des «point-nœuds» (lire l'encadré) et 7.500 balises ont été posées. Ces dernières, inspirées du balisage flamand, sont désormais reconnues et validées par la Wallonie et serviront de références pour les nouveaux réseaux.

Côté promotion, un site rassemble toute l'offre d'itinérance douce en Wallonie picarde (www.wapinature.be). Des cartes papiers et des topoguides seront également disponibles. Enfin, une charte d'accueil «bienvenue vélo» a été établie à destination de l'Horeca. Déclinée sur celle mise en place par la Fédération des Gîtes de Wallonie (lire Ruralités n°18, p. 17), elle complète le volet de promotion gastronomique du projet.

#### Cohésion du territoire

Dès mars 2015, chacun pourra donc faire son itinéraire au cœur de la Wallonie picarde : des petites balades en famille jusqu'aux véritables séjours vélo de plusieurs centaines de kilomètres, tous les publics trouveront satisfaction. Relié aux gares et aux zones d'activités, le réseau pourra également être emprunté par les usagers quotidiens.

Mais «si l'objectif économique est fondamental, la cohésion du territoire a aussi été prise en compte, et le réseau permet la concrétisation physique de la Wallonie picarde». Audelà, il permettra de placer l'ensemble de la Wallonie comme une région phare sur la carte des destinations vélo.

## Les «points-nœuds», qu'est-ce que c'est?

Les «points-nœuds» sont un système de fléchage d'itinéraires cyclables. Le balisage repose sur un système simple qui permet de circuler sans carte après avoir établi son parcours. Ces points de repères, situés à chaque intersection d'itinéraires cyclables, sont numérotés. Des panneaux indiquent la direction des points-nœuds les plus proches. Érigés en réseau, ils permettront de circuler sur plusieurs milliers de kilomètres entre la Flandre, la Wallonie et le nord de la France.



#### Fiche technique

**Projet :** Structuration des filières touristiques vélo et gastronomie en Wallonie picarde

**Bénéficiaire :** Agence intercommunale de développement Ideta

**Axe 3 :** qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Mesure 313 : promotion des activités touristiques

**Subventions :** 784.000 € au total

Localisation: les 23 communes de la

Wallonie picarde

Informations: www.ideta.be

## À la découverte de la Forêt du Pays de Chimay

Diffus, le tourisme dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse nécessite de développer de produits proches de la nature et susceptibles de promouvoir une région encore méconnue mais pleine d'atouts. C'est l'objectif du projet de «valorisation touristique du patrimoine naturel de la Forêt du Pays de Chimay», initié par la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut.

«Depuis 2008, il existe une volonté de valoriser le tourisme dans les forêts wallonnes, explique Corentin Levacq, coordinateur du projet au Parc naturel Viroin-Hermeton, initiateur du projet global et partenaire de la Maison du Tourisme. Des produits subsidiés par la Wallonie étaient déjà proposés, et le projet a permis de les développer et d'en faire la promotion». Quatre massifs ont été sélectionnés en Wallonie, dont la Forêt du Pays de Chimay. «Des propositions de développement de produits touristiques ont été mises sur la table, et les produits concrétisés de 2012 à 2014, le temps de réunir les budgets et de mettre en place l'événementiel».

## Séjours trappeurs et nuits en forêt

La principale réalisation est la mise en place de la «Grande Traversée» : 178 km de sentiers et neuf aires de bivouac aménagées où le randonneur peut planter sa tente et faire du feu. D'autres types d'hébergements sont aussi proposés, ainsi qu'une possibilité de transport de bagages ou de service piquenique avec livraison sur le parcours. «Tous les publics peuvent ainsi y trouver leur intérêt», constate Corentin Levacq.





Pour les plus motivés, des «séjours trappeurs» sont proposés par trois opérateurs privés: de la simple journée de découverte à la semaine complète avec nuits en forêt, les participants apprennent à découvrir les plantes sauvages comestibles, à allumer un feu «à l'ancienne», à s'orienter ou même à pratiquer la survie, au sens littéral, avec un animateur expérimenté et spécialiste du domaine. «Bien sûr, les séjours proposent aussi une réflexion sur la nature et permettent de prendre du recul par rapport à notre vie quotidienne souvent mouvementée», précise Corentin Levacq.

## Plus de cent promenades en ligne

Côté application pour appareils mobiles, plus de cent promenades sont en ligne depuis janvier. Une liste de parcours est suggérée et l'utilisateur peut choisir les critères de sa randonnée. Sur le terrain, une alarme se déclenche si le randonneur s'éloigne de l'itinéraire prévu. L'application propose aussi des descriptions des points d'intérêt rencontrés sur le parcours.

«La difficulté la plus importante, confie Corentin Levacq au sujet du projet, c'est d'avancer avec un grand nombre de partenaires, répartis sur deux provinces. Le projet a nécessité pas mal de démarches administratives, de prises de contact et de compromis... Il faut s'accorder avec les volontés de chacun». Des compromis indispensables qui permettent aujourd'hui de construire une image plus lisible, plus homogène, de la Forêt du Pays de Chimay.

#### Fiche technique

**Projet :** Valorisation touristique du patrimoine naturel de la Forêt du Pays de Chimay

**Bénéficiaire :** Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut

**Axe 3 :** qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

**Mesure 313 :** promotion des activités touristiques

Subventions: 484.750 €

**Localisation :** communes de Chimay, Froidchapelle, Momigny, Sivry-Rance, Couvin, Viroinval, Doische et Philippeville **Informations :** www.lesforetsdardenne.be

## L'église au milieu du village



Dans beaucoup de villages wallons, pour des questions liées à leur fréquentation décroissante et à la sécurité des biens, les églises ne sont plus ouvertes qu'épisodiquement, à l'occasion des messes. Pour remédier à cette situation et définir les églises comme pôles d'attraction touristique en les inscrivant dans le patrimoine local, la Fondation Églises ouvertes a développé un projet financé par le Programme wallon de Développement rural (PwDR).

Présenter au public des églises ouvertes et accueillantes, une atmosphère chaleureuse et un matériel de qualité, tel est le but de la Fondation Églises ouvertes créée en 2007. Aujourd'hui l'ASBL dépendant de la Fondation compte 290 églises-membres dans toute la Belgique. L'association, qui compte surtout des églises catholiques, est ouverte à tous les cultes reconnus en Belgique.



C'est la nécessité de diversifier les financements qui a incité la Fondation à demander une subvention au PwDR en 2012. Le projet «Églises ouvertes : un patrimoine surprenant de nos campagnes» s'est ainsi mis en place en 2013 et s'est terminé fin 2014.

### Renforcer la qualité du réseau

Les objectifs, multiples, visaient à agrandir le réseau, à développer les sites d'églises déjà membres et à augmenter la fréquentation des visiteurs. «Avec cette subvention, précise Charline Demeyer, responsable du projet à la Fondation, le but était de renforcer la qualité du réseau plutôt que de l'étendre davantage».

En matière de communication, la Fondation a déployé un éventail complet d'outils : des documents d'information à destination des membres, mais aussi l'organisation de journées et ateliers thématiques parmi lesquels on pointera les Journées églises ouvertes dans toute la Belgique : l'année 2015 en verra la huitième édition les 6 et 7 juin prochains sur le thème du "clair obscur". Par ailleurs, depuis peu, un site internet en quatre langues a été développé (www.eglisesouvertes.be), des plaques de façade permanentes renseignent sur les horaires d'ouvertures et proposent des QR codes informatifs (descriptions, photos,...).

L'ensemble des activités fait également l'objet d'une promotion plus large via la tenue

de conférences de presse et la publication d'un dépliant informatif à destination des visiteurs des salons et foires.

#### **Un impact social important**

Si l'objectif de ces actions est d'aider la population locale et les visiteurs à se réapproprier ce patrimoine, Charline Demeyer insiste particulièrement sur l'importance sociale de la démarche : «Le projet permet de développer les relations sociales au niveau du village en encourageant le côté "multi-usages" des églises. L'aspect cultuel de la messe reste bien sûr fondamental, mais beaucoup d'autres aspects sont encouragés. De plus, une grande partie des activités sont gratuites : c'est un accès à la culture pour tous». Répétitions de chorales, concerts ou expositions aident ainsi l'église à rester un lieu vivant... au milieu du village.



#### Fiche technique

**Projet :** Églises ouvertes, un patrimoine surprenant de nos campagnes

**Bénéficiaire :** Fondation Églises ouvertes

**Axe 3 :** qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Mesure 313 : promotion des activités

touristiques

Subventions: 407.340 €

**Localisation :** l'ensemble de la Wallonie **Informations :** www.eglisesouvertes.be

## À la conquête du marché chinois

Les importants investissements consentis par la brasserie d'Écaussinnes depuis 2006 ont permis à la société d'augmenter significativement ses capacités de production pour être présente sur le marché chinois.

En 1999, Hugues van Poucke relance la fabrication de la bière Ultra - une bière historique qui n'était plus brassée depuis 1970 - en créant la brasserie d'Écaussinnes dans la ferme-château de Restaumont. C'est aujourd'hui une entreprise prospère qui propose également un restaurant et un lieu d'accueil pour touristes ou groupe d'amis.

«Cétait au départ une petite brasserie qui produisait 11,20 hectolitres par brassin, se souvient l'ancien propriétaire. Puis je me suis aperçu qu'il existait deux façons de faire vivre une brasserie artisanale en Belgique : avec une petite structure et en lien avec l'économie touristique à travers la vente à emporter, par exemple, ou en plus grand, en visant l'exportation et des prix plus serrés».

## 80% de la production vendue à l'exportation

Hugues van Poucke choisit la seconde solution et décide d'investir pour agrandir la brasserie : «J'ai reçu deux subventions du Programme de Développement rural en 2006 et 2011, explique-t-il. Nous avons ainsi pu construire 2.000 m² de bâtiments supplémentaires et une nouvelle salle de brassage. Nous avons également acquis une nouvelle machine d'embouteillage et une autre pour le remplissage des fûts».





La taille de la brasserie permet dès lors de travailler en sous-traitance pour d'autres producteurs. Une sous-traitance qui concerne aujourd'hui encore les trois-quarts des activités de la brasserie qui vend 80% de sa production à l'exportation.

## Le plus gros importateur de bières en Chine

C'est en octobre 2012 que, attiré par les volumes de production importants que réclame son marché national, le plus gros importateur de bières en Chine propose à Hugues van Poucke de racheter son entreprise. «La brasserie disposait, grâce aux investissements, d'une capacité de production de 30% supérieure à ce que nous utilisions à l'époque, raconte-il. J'avais décidé d'investir dans des capacités supérieures aux besoins de notre production du moment, en tablant justement sur le nouvel intérêt des Chinois pour les bières belges. Je voulais être prêt quand l'occasion se présenterait». L'ancien propriétaire accepte de céder son affaire à ce holding belge avec un capital chinois et français. Il reste gérant de la brasserie pendant l'année qui suit et cède finalement sa place à Bruno Deghorain, de la brasserie voisine La Binchoise, qui brasse d'ailleurs aujourd'hui une partie de sa production à Écaussinnes. Les nouveaux acquéreurs n'entendent pas délocaliser la production en Chine. Pas plus qu'ils n'aspirent à produire une bière

chinoise. C'est bien sur les particularités de la brasserie écaussinnoise que misent les heureux propriétaires.

Aujourd'hui, alors qu'Hugues van Poucke est à la tête d'une société de conseil et de vente de matériel de brasserie en Flandre, les investissements effectués à la brasserie d'Écaussinnes ont permis de faire passer la production de 2.000 hectolitres en 2013 à 7.500 en 2014. L'emploi a suivi : en 2012, la brasserie comptait 5 salariés. Un chiffre qui a doublé depuis.

#### Fiche technique

**Projet :** Développement des capacités de productions

**Bénéficiaire :** Brasserie d'Écaussinnes

**Axe 3 :** Qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Mesure 312 : Création et développement

des micro-entreprises

**Subventions:** 100.800 € (2006)

et 165.600 € (2011) **Localisation :** Écaussinnes

Informations: www.brasserielabinchoise.be

## Une plateforme pour valoriser tous les patrimoines ruraux

En Hesbaye brabançonne, le GAL (Groupe d'Action Locale) Culturalité a lancé une plateforme peu habituelle. Sa mission est plurielle : promotion, préservation, analyse et mise en valeur du patrimoine rural sous toutes les coutures, de l'architecture aux paysages.

«La particularité du projet, explique Marie Langhendries, coordinatrice du GAL Culturalité, c'est de prendre en compte le patrimoine dans sa globalité, d'approcher dans nos démarches et le bâti et le paysage, les deux n'étant d'ailleurs pas dissociables». Le projet démarre en 2010 avec des intentions claires. «C'était un projet délicat à mettre en place, car les thèmes sont séparés au niveau de l'administration. Cette dernière gère uniquement le patrimoine bâti et a heureusement accepté qu'on dévie un peu vers le paysager».

## Projet signalétique et cahiers pédagogiques

Les principales réalisations se répartissent en quatre axes. Le premier est un projet signalétique: le placement de 41 panneaux et 12 tables d'orientation le long de parcours déjà balisés. «L'idée est d'inviter le promeneur à prendre connaissance du paysage à travers des infos générales et des focus thématiques», précise la coordinatrice du GAL.

Le deuxième axe concerne la production de cahiers pédagogiques, distribués dans les écoles intéressées. Le patrimoine y est considéré dans son ensemble à travers plusieurs thématiques. «À cette occasion, le GAL a tissé un très bon réseau avec les écoles, ajoute Marie Langhendries. Elles sont souvent en demande d'animation. Nous avons donc mis en place une équipe d'"animateurs terroir" qui rassemble des personnes du terri-





toire désireuses de transmettre leur passion, leur connaissance du sujet».

#### Séances d'information à destination des citoyens

Les séances d'information représentent le troisième axe. Un programme, édité sous forme de dépliants, est distribué aux membres des Commissions consultatives de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM). Une fois par mois, des séances d'information sont organisées pour les citoyens : sur la taille des arbres fruitiers, sur la meilleure intégration des zonings, sur la gestion des espaces verts ou sur les projets innovants en agriculture, par exemple. «C'est un vrai succès, constate Marie Langhendries. Nous allons essayer de maintenir ce type de séances toute l'année, au-delà même de la dimension du patrimoine. Ce sera construit comme un programme d'information, de sensibilisation et d'échanges entre le GAL et les citoyens».

Pour compléter la partie signalétique et informative, sur le terrain, la Sente d'Hélécine, un sentier d'art en milieu rural, permet à des artistes en résidence de réaliser des œuvres en extérieur sur un parcours défini. Cinq œuvres ont été inaugurées le 26 octobre, lors d'une journée spéciale d'animation. Une occasion encore de mettre les visiteurs en contacts avec les paysages typiques de l'est du Brabant...

Aujourd'hui, le GAL réfléchit à un outil de coordination supracommunale en matière de patrimoine. «C'est un enjeu démocratique en ce qui concerne le logement et l'accès au foncier, un sujet sensible en Hesbaye brabançonne», remarque Marie Langhendries. Un projet plus politique qui concernera les choix de société et l'aménagement du territoire.

#### Fiche technique

**Projet :** Coordination d'une plateforme de valorisation des patrimoines ruraux en Hesbaye brabançonne

**Bénéficiaire :** GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne

Axe 4: LEADER
Budget: 231.300 €

**Localisation :** communes de Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et

Ramillies

Informations: www.culturalite.be

## Au cœur des villages

Comme ailleurs en Wallonie, les centres de certains villages du territoire du GAL (Groupe d'Action Locale) 100 villages – 1 avenir sont soumis à une pression importante qui se matérialise principalement par la diminution du nombre d'habitants. Pour lutter contre ce phénomène, le GAL a développé un projet qui vise à renforcer leur attractivité.

Pour mener à bien son projet, le GAL a choisi cinq villages pilotes (Nidrum, Herresbach, Mürringen, Schönberg et Burg-Reuland) et s'est appuyé sur l'expertise des étudiants en architecture de l'Université technique de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle.

En novembre 2012, cinq équipes d'étudiants ont réfléchi, lors de premiers ateliers avec les habitants, aux forces et faiblesses de chaque village. Il s'agissait d'aborder plus profondément les questions de la réutilisation des zones vides et le développement des structures sociales existantes.



Au sortir de ces rencontres, une première liste d'actions possibles était sur la table, dont se sont emparés les jeunes urbanistes. Plus tard dans le processus, les équipes ont confronté des analyses d'aménagement et propositions urbanistiques avec la vision des habitants. «C'était un véritable échange des citoyens avec les étudiants», se souvient Sabine Mennicken, chef de projet du GAL.

#### **Densifier l'habitat**

Certaines propositions ont ainsi débouché sur des actions concrètes. «À Herresbach, le village perd des habitants et l'école est



menacée, explique Sabine Mennicken. Les étudiants ont donc mené une réflexion autour du logement et ont conclu qu'il faut densifier l'habitat pour attirer des familles. La commune a acheté un terrain au centre du village pour y faire des logements». L'idée de la création d'un centre multifonctionnel a été évoquée à Mürringen : «Centré sur un commerce, il proposerait aussi un point poste, un point de nettoyage à sec, un minicafé... qui apporterait une valeur ajoutée». Aujourd'hui, si le projet a séduit, il reste encore à trouver les financements.

À Burg-Reuland, on a mis l'accent sur l'activité touristique : le village dispose d'un château, d'une rivière et de l'assise du RAVeL. Des atouts qui pourraient attirer aussi bien des visiteurs et que des futurs habitants.

un bâtiment de stockage de plaquettes, thématique «énergie renouvelable» importante qui donne une image positive au village. «Et grâce à la présence proche d'une unité de biométhanisation, le développement d'un réseau de chauffage spécifique est aussi envisagé, ajoute Sabine Mennicken. Aujourd'hui, les gens réfléchissent différemment sur l'évolution de cette place».

L'ensemble des résultats a été présenté au public en mai 2013 lors d'un événement final : «Une centaine de personnes a participé et les réactions ont été très positives», conclut Sabine Mennicken. Pour résumer le projet, une brochure sera également disponible en avril 2015

#### Aménagement de la place

À Schönberg, où la rivière partage les deux côtés du village reliés par un unique pont, l'idée de créer deux passerelles piétonnières est plébiscitée. «L'une est faisable mais n'est pas encore financée, alors que l'autre sera plus difficile à mettre en place car l'Our est en zone réglementée Natura 2000», précise Sabine Mennicken. Enfin, l'aménagement de la place de Nidrum est un projet dont on parle depuis longtemps. Les étudiants ont émis l'idée d'apporter une nouvelle dimension à la place en lui adjoignant d'une part du logement intergénérationnel, d'autre part,

#### Fiche technique

Projet: Renforcement de l'attractivité des

centres de villages

Bénéficiaire: GAL 100 villages – 1 avenir

Axe 4 : LEADER
Budget : 121.500 €

**Localisation :** villages de Nidrum, Herresbach, Mürringen, Schönberg et

**Burg-Reuland** 

Contact: leader@wfg.be

## Un échange de savoirs pour promouvoir l'éco-construction

Le projet de coopération transnational Pédag'EC a été développé par deux GAL (Groupe d'Action Locale) wallons et un GAL du Grand-Duché du Luxembourg. Il consiste d'une part à informer sur la construction et la rénovation éco-durables, et d'autre part à favoriser sa mise en place auprès des entreprises, des communes ou des particuliers.

À l'origine du projet, il y a la constatation pour le GAL Cuestas d'un manque de formation des différents acteurs du territoire en matière d'éco-construction, surtout au niveau de la construction durable. «Le territoire compte des petites entreprises qui ont des difficultés à suivre d'elles-mêmes les évolutions rapides de ce secteur, explique Nathalie Monfort, chargée de mission éco-construction au GAL. Le but est d'améliorer les performances économiques de ces entreprises, en accord avec le thème fédérateur du GAL qui est d'accroître durablement la capacité économique endogène du territoire».

Des contacts existaient, notamment avec la commune de Beckerich (GAL Redange-Wiltz) qui s'était déjà engagée dans un projet d'éco-construction. «Nous avons réutilisé la méthode, puis le GAL 100 Villages - 1 Avenir s'est joint au projet, se souvient Nathalie Monfort. Nous avons d'abord mis en place le volet de gestion énergétique durable, puis l'outil de formation a suivi».

## Formation et outil informatique

Le projet s'adresse aux entreprises, aux architectes, aux communes mais aussi aux particuliers qui cherchent de l'information dans ce domaine. Le volet formation a permis de créer des supports de cours testés auprès de



publics diversifiés. Ces cours regroupent une série d'aspects de l'éco-construction (efficacité énergétique, impact sur la santé ou énergie renouvelable).

Le deuxième axe est le développement d'un outil informatique (le «simulateur Energ'EC») directement utilisable sur le terrain. Il permet de configurer un bâtiment et d'avoir une estimation des coûts, de l'impact en matière de CO<sub>2</sub>, de santé, de consommation énergétique et d'eau. «C'est une approche estimative, mais complète car l'outil est large», précise Nathalie Monfort.

### Gestion énergétique durable

Enfin, la gestion énergétique durable a permis à deux communes de chaque GAL d'être accompagnées vers une réduction d'émission de CO<sub>2</sub>. Un bilan d'émission a été réalisé pour chaque commune dans les domaines du transport et des bâtiments. «Le bilan a permis d'évaluer les ressources disponibles sur chaque territoire communal (bois, éolien, solaire,...) et les économies possibles et d'en encourager le développement», constate Nathalie Monfort.

Les résultats sont nombreux et mettent en lumière l'intérêt d'une coopération trans-GAL. «Chaque territoire regroupe des spécificités territoriales et des atouts propres, remarque Nathalie Monfort. Ces différences permettent l'échange et l'enrichissement du contenu». Une vision différente et plus large qui permet un efficace échange de savoirs.

#### Fiche technique

Projet: Pedag'EC (Pédagogie

éco-construction)

Bénéficiaire: GAL Cuestas

Axe 4: LEADER

Budget: 186.000 € (pour le GAL Cuestas), 478.000 € pour l'ensemble du projet Localisation: communes d'Etalle, Tintigny et Meix-devant-Virton (pour le GAL Cuestas)

Contact: contact@cuestas.be



## Sept pays coopèrent autour de l'inquiétante disparition des abeilles

Réagissant à la disparition des colonies d'abeilles observée à l'échelle mondiale, le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des Tiges et Chavées participe depuis 2012 au projet Bees & biodiversity, une coopération transnationale qui vise à enrayer le phénomène.

L'objectif du projet Bees & biodiversity est de lutter contre le déclin des populations de pollinisateurs et de favoriser la biodiversité dans son ensemble en développant des stratégies territoriales concertées. En 2012, une coopération transnationale a donc été imaginée et regroupe des GAL de sept pays différents (voir l'encadré). «Cette coopération très large était indispensable», explique Xavier Sohet, coordinateur du GAL wallon. «La problématique de la chute du nombre d'abeilles est mondiale, ajoute-t-il. L'échelle européenne est donc pour nous la plus pertinente. Le projet regroupe des GAL très différents, cette hétérogénéité est importante et efficace pour mettre en place un échantillon de bonnes pratiques relativement exhaustif».



## Pédagogie et sensibilisation du public

Les GAL se sont donc réparti les tâches. Des actions différentes ont été développées sur chaque territoire, autant de bonnes pratiques susceptibles d'intéresser les autres partenaires. Côté wallon, l'accent a été mis sur les aspects pédagogiques, éducatifs et de sensibilisation du public. Une brochure à destination des agriculteurs a ainsi vu le jour. «Nous avons également intensifié les contacts entre les quarante apiculteurs présents sur notre territoire, poursuit Xavier Sohet. Des ruchers partagés ont été créés, l'objectif étant de mettre à disposition un espace aménagé pour accueillir, dans les meilleures conditions, des ruches d'apiculteurs novices ou confirmés».



Ces ruchers sont également des espaces d'échange de bonnes pratiques apicoles.

Enfin, le grand public a été sensibilisé à l'utilité des abeilles et à la nécessité de les protéger. Trois kits pédagogiques en forme de ruche ont notamment été produits à destination des écoles. Sept cent cinquante enfants ont ainsi pu être sensibilisés par des apiculteurs bénévoles. Le GAL a également organisé une semaine de l'abeille en septembre 2013 et a pris en charge la construction du site web en sept langues (www.bee-leader.eu).

#### Une coopération efficace

«Bien sûr, vu le nombre de partenaires et les origines diverses des participants, le projet n'a pas été un long fleuve tranquille en matière de langue, de rythme de travail ou de sensibilités différentes, remarque Xavier Sohet. Mais la coopération a été très efficace, avec un bon équilibrage entre les partenaires». Un véritable succès visible aujourd'hui sur les populations d'abeilles du territoire du GAL.



#### Les sept Groupes d'Action Locale qui participent au projet sont :

- GAL du pays Voironnais (France)
- GAL Dübener Heide / Sachsen -Anhalt (Allemagne)
- GAL Zlata Cesta (Slovaquie)
- GAL Living Kainuu (Finlande)
- GAL Lolland (Danemark)
- GAL Merthyr Tydfil (Pays-de-Galles)
- GAL Pays des tiges et chavées (Wallonie)



#### Fiche technique

Projet: Bees & biodiversity

Bénéficiaire : GAL Pays des tiges et

chavées (pour la Wallonie)

Axe 4: LEADER

**Budget:** 67.600 € (pour le GAL wallon), 350.000 € pour l'ensemble du projet

**Localisation :** communes d'Assesse, Gesves

et Ohey

Contact: www.tiges-chavees.be

## Charivari annuel au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Haute-Sûre forêt d'Anlier a mis en place le projet «Charivari du Parc» dont le but est de favoriser la rencontre entre les acteurs locaux de la culture. Une journée de festival a lieu tous les ans depuis 2012.

Si les six communes du GAL sont toutes des lieux de vie sociale et artistique, elles sont surtout caractérisées par l'existence d'une foule de petites associations locales, très dynamiques, mais aussi fort isolées les unes des autres, sur un territoire étendu et cloisonné. «Ces acteurs culturels n'avaient jamais "franchi la haie" qui les sépare du village d'à côté, remarque Donatien Liesse, appui technique du GAL. Le Cabaret du Parc naturel, bientôt rebaptisé Charivari du Parc, vise donc à mettre en place une dynamique fédératrice pour faire germer un sentiment d'appartenance culturelle au territoire».

Porté par le Centre culturel de Bastogne, au nord, épaulé par celui de Habay au sud, le Charivari du Parc entend créer du lien d'une part, et d'autre part, mettre les acteurs culturels en situation de gagner en expérience au sein d'un festival qui se veut ambitieux, mais également ouvrir un événement professionnel à des artistes amateurs.

#### Première édition à Martelange

La mise en place du projet s'est faite en plusieurs phases. «Nous avons d'abord effectué un recensement des différents acteurs culturels du territoire, reprend Donatien Liesse. Il a ensuite fallu les réunir pour les faire adhérer au projet.» Une phase délicate, car le bénévolat était requis, même pour les professionnels. «Puis nous avons réfléchi à la construction du festival, à la programmation : des ateliers ont été créés pour élaborer des spectacles». Enfin, la première édition a eu lieu à Martelange en mai 2012, et plus de 1.500 personnes ont partagé cette journée avec les 150 artistes présents. En 2013 à Bastogne, 2.500 personnes étaient présentes, et elles étaient plus de 5.000 lors de l'édition de l'année dernière à Fauvillers.



### Collaborations artistiques et culturelles

Depuis la deuxième édition, l'esprit du Charivari du Parc se forge autour de collaborations artistiques et culturelles entre les différents acteurs, de «mariages improbables» consistant à mixer des groupes différents pour mettre en scène une même partie de spectacle. «À Bastogne par exemple, un groupe d'improvisation d'Habay a travaillé avec des musiciens, explique Donatien Liesse.

CONTE HUMOUR THEATRE - PROTO - MUSCHURE - POESSE ENTREE GRATUITE ENTREE GRATUI

© Centre Culturel de Bastogne / Graphicrea

Puis l'année suivante, ils ont conçu le spectacle avec un photographe. C'est aussi une façon de créer du lien entre acteurs qui ne se connaissent pas au départ».

Pour le GAL, le but est bien sûr de pérenniser le festival après 2014. «Il faut voir sous quelle forme, et notamment au niveau du budget, puisque la programmation LEADER est finie. Le bénévolat, la mutualisation ou la participation des communes sont des solutions possibles», précise Donation Liesse. En tout cas, «il existe une vraie volonté de continuer», conclut-il.

#### Fiche technique

Projet: «Cabaret du Parc naturel» ou

«Charivari du parc»

Bénéficiaire: GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Axe 4 : LEADER
Budget : 243.000 €

**Localisation :** communes de Martelange, Léglise, Habay, Fauvillers, Bastogne et

Vaux-sur-Sûre

Contact: www.parcnaturel.be

## Formation à l'animation de dispositifs transcommunaux

Gérer et animer un dispositif transcommunal, une structure qui doit développer des actions sur un territoire de plusieurs communes, s'apprend peu sur les bancs de l'école. Et pourtant ce type de profil tend à se généraliser en Wallonie au travers des Parcs naturels, Maisons du Tourisme, Groupes d'Action Locale, Centres culturels,... Quelles sont les compétences nécessaires à ces super-animateurs pour mener à bien leurs missions ? Quelles stratégies doivent-ils mettre en œuvre dans la gestion de tels dispositifs ? Le point sur les avancées du Groupe de travail «Coopération transcommunale» du Réseau, qui vient de faire un premier bilan de sept modules tests organisés en 2014.

### Un métier multidimensionnel

De juin 2011 à juin 2013, le Réseau wallon de Développement rural a planché sur le vaste sujet des missions et compétences des gestionnaires de dispositifs transcommunaux en milieu rural. Ils sont directeurs, coordinateurs, gestionnaires et sont amenés à naviguer en eaux, si pas troubles, en tout cas multidimensionnelles. En effet, leur travail quotidien se partage régulièrement entre l'évolution du métier de gestionnaire en tant que tel, les questions liées à l'évolution professionnelle, la gestion des problèmes courants, la mise en place concrète des projets et la nécessité de prendre du recul, d'avoir une vision stratégique et opérationnelle. Tous doivent développer une



vision, faire vivre une stratégie, animer et motiver une équipe, négocier avec des parties prenantes, rendre des comptes à une structure, fournir des éléments pour aider à décider, communiquer, gérer une structure et des projets au quotidien, jongler avec un budget,... Un joyeux fouillis de tâches et de compétences diverses dans lequel un peu d'ordre était nécessaire!

Avec l'aide du BIEF, une société de conseil en formation, une douzaine de personnes se sont donc réunies régulièrement pour faire un premier tri dans les compétences qui sont activées ou devraient être activées dans le contexte de gestion de dispositifs transcommunaux. S'il existe des formations à la «gestion de projet» généralistes, rien n'est spécifiquement destinés aux opérateurs agissant dans le milieu rural. Estimant que le contexte rural demandait la prise en compte de compétences particulières, ce groupe a conçu un plan de formation qui se focalise sur les spécificités et les stratégies d'action de ces gestionnaires ruraux qui agissent à l'échelle transcommunale.

Le produit final auquel a abouti le groupe est donc ce plan de formation, un cahier des charges précis des actions de formation à mener pour acquérir ou renforcer des compétences qui augmentent significativement la capacité à mener à bien un projet transcommunal. Le document met en avant les objectifs pédagogiques, les contenus et méthodes de formation, les outils pédagogiques, les modalités d'évaluation, les prérequis, quelques points logistiques et surtout le profil du formateur qui peut matérialiser tout cela. Il restait à passer à l'action, ce que le groupe a décidé de faire en organisant un module de formation pilote.



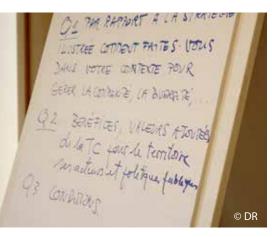


#### **Action pilote de formation**

En 2014, en partenariat avec la Fondation rurale de Wallonie, le Réseau a créé les conditions pour que s'organise la formation en sept modules tests, qui a concerné 12 acteurs du développement rural issus de GAL, mais aussi de Parc Naturel et des secteurs social et culturel. En plus de l'aspect formatif, il s'agissait de professionnaliser un secteur d'activité, et de créer une communauté de pratiques autour des mêmes préoccupations qui joue sur la diversité des profils des participants.

Pratiquement, ce sont cinq compétences qui ont été travaillées avec Atanor\* : dynamiser une équipe de collaborateurs et de partenaires, négocier, influencer, convaincre et communiquer dans le cadre de projets transcommunaux, développer une vision pour un projet transcommunal, organiser et gérer des projets, et enfin, construire et animer des réseaux transcommunaux.

Une première évaluation réalisée en janvier 2015 a permis d'apprécier l'évaluation des acquis sur un référentiel de 26 compétences.





L'auto-évaluation, réalisée chemin faisant, a pointé quatre grandes tendances d'amélioration des compétences avant et après la formation: la construction d'une vision partagée avec les parties prenantes d'un projet, la gestion et l'anticipation des changements, l'animation et la mobilisation du réseau, ainsi que l'utilisation de méthodes de co-construction, co-élaboration, co-opération.

Après la formation, les participants ont été amenés à évaluer sa transférabilité, qui est variable selon les personnes en termes de délais, mais pour 1/3 des participants peut se mettre en œuvre tout de suite dans leur contexte professionnel.

Et s'il est trop tôt pour évaluer de manière fine le troisième niveau, soit les impacts de cette formation, on constate que la totalité des participants s'estiment mieux à même de mener leur projet transcommunal. Signe positif, ils sont prêts à le recommander à d'autres pairs et ont exprimé le souhait de poursuivre le travail lors d'une prochaine rencontre.

Un succès donc pour ce module test!

\*Atanor accompagne les dynamiques collectives au service de l'évolution des individus, des organisations et de la société.

#### Informations pratiques

## Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

Rue de Liège 83 4357 Limont (Belgique) Tél./Fax: +32 19 54 60 51 Courriel: info@reseau-pwdr.be

Site web: www.reseau-pwdr.be

Notre équipe

**Xavier Delmon:** coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.

Courriel: x.delmon@reseau-pwdr.be

Tél.: +32 495 77 93 96

**Emilie Bievez:** plaque-tournante de l'information entre les membres du Réseau et l'équipe de la CAR, elle est responsable de la gestion administrative et logistique.

Courriel: e.bievez@reseau-pwdr.be

Tél.: +32 19 54 60 51

**Cécile Schalenbourg:** elle assure la coordination de la communication en coopération avec Cible Communication, et apporte un suivi aux GAL en matière de coopération.

Courriel: c. schalenbourg@reseau-pwdr. be

Tél.: +32 475 93 63 61

**Cécile Nusgens :** chef de projet chez Cible Communication, gère la réalisation des supports de communication.

Courriel: cecile.nusgens@cible.be

Tél.: +32 4 387 87 03

**Julien Vanderhaeghen :** responsable du Centre de Ressources, de la mise à jour régulière du site web et des outils TIC, il apporte un soutien aux activités de communication. Courriel: j.vanderhaeghen@reseau-pwdr.be

Tél.: +32 19 54 60 51

Daniel Burnotte, Benoît Delaite, Daniel Wathelet, Maud Davadan et Lorraine Guillaume: chargés de mission en charge de l'animation des groupes de travail thématiques.

Tél.: +32 19 54 60 51

Le numéro 24 de Ruralités est imprimé en 7500 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Benoît Vignet, Daniel Wathelet, Cécile Schalenbourg, Xavier Delmon. Editeur responsable : Daniel Burnotte

Avec le soutien de la

Fonds européen agricole pour le développement rural l'Europe investit dans les zones rurales.





## Magazine n°24

4eme trimestre 2014

Réseau wallon de Développement Rural Cellule d'Animation du RwDR